



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un nouveau membre pour le groupement Swiss Pledge

Rivella rejoint les rangs des engagés volontaires

Zurich, 25 août 2015 – Rivella rejoint la communauté d'intérêts Swiss Pledge, soulignant ainsi son engagement en faveur de pratiques publicitaires responsables vis-à-vis des enfants de moins de 12 ans. Les entreprises membres de Swiss Pledge ont restreint leurs campagnes publicitaires s'adressant aux enfants de moins de 12 ans pour les produits qui ne répondent pas à des critères nutritionnels précis. A l'heure actuelle, l'initiative volontaire Swiss Pledge compte 13 fabricants de produits alimentaires et de boissons, entreprises de restauration et détaillants de premier plan en Suisse. Sur recommandation d'un groupe d'experts indépendants, en janvier 2011, l'OFSP a ajouté les entreprises membres de Swiss Pledge à la liste des partenaires actionsanté.

Avec Rivella, depuis le 1^{er} juillet, un nouveau partenaire majeur a rejoint les rangs de l'initiative sectorielle volontaire Swiss Pledge. Les membres de Swiss Pledge s'engagent à restreindre leurs campagnes publicitaires s'adressant aux enfants de moins de 12 ans pour les produits qui ne remplissent pas des critères nutritionnels précis. Depuis le lancement de l'initiative en 2010, les entreprises membres ont volontairement durci ces critères et étendu les contrôles à d'autres canaux publicitaires. Le respect de cet engagement est contrôlé par un institut d'études de marché indépendant.

Depuis la création du mouvement, le nombre de membres a plus que doublé. Les rangs des engagés volontaires comprennent actuellement 13 fabricants de produits alimentaires et de boissons, entreprises de restauration et détaillants. En voici la liste: Coca-Cola, Coop, Danone, Intersnack, Kellogg, Mars, McDonald's, Mondelez, Nestlé, PepsiCo, Rivella, Unilever et Zweifel Pomy-Chips. L'initiative reste ouverte aux autres acteurs du marché qui s'engagent à respecter les critères minimaux prescrits.

En 2011, le groupe Swiss Pledge a été ajouté à la liste des partenaires actionsanté sur recommandation d'un groupe d'experts indépendants. Actionsanté est une initiative de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). La déclaration d'intention de Swiss Pledge est la seule en Europe jusqu'ici à avoir été approuvée par une autorité nationale.

Contact: Pia Lehmann, tél.: 044 350 71 04, e-mail: pia.lehmann@epi-lehmann.ch, www.swiss-pledge.ch

S'inspirant de l'EU Pledge, en 2010, plusieurs entreprises suisses ont associé leurs efforts pour créer une initiative volontaire visant à modifier les comportements en matière de publicité s'adressant aux enfants de moins de 12 ans. Cet engagement prévoit le respect des critères minimaux suivants:

- Aucune publicité destinée à des enfants de moins de 12 ans, sauf pour les produits répondant à des critères nutritionnels précis¹.
- Aucune communication axée sur un produit spécifique dans les écoles primaires (enfants de moins de 12 ans), excepté à des fins pédagogiques, sur demande ou avec l'accord exprès de la direction de l'école.

Le respect de cet engagement volontaire est contrôlé par l'institut d'études de marché indépendant Media Focus.

Les contrôles portent sur les spots télévisés ainsi que sur la presse jeunesse et les sites Internet des marques.

La restriction ci-dessus concerne les campagnes publicitaires dont le public visé se compose au minimum de 35 % d'enfants de moins de 12 ans.

¹ Les critères nutritionnels homogènes sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015. Plus d'infos sur www.swiss-pledge.ch.